

## PRIX DE REPRISE 2018 PAR KWH

POUR LES PRODUCTEURS INDÉPENDANTS DONT LA PUISSANCE DE L'INSTALLATION EST INFÉRIEURE OU ÉGALE À 1MVA

MODÈLE 1 ET 2 : « CONSOMMATION PROPRE INDIVIDUELLE OU INJECTION DU SURPLUS » ET « INJECTION TOTALE »		
<b>Solaire</b> <b>5.43 ct./kWh</b> énergie refoulée  <b>2.73 ct./kWh</b> garantie d'origine <sup>1)</sup>	<b>Eolien – Biomasse – Mini Hydro</b> <b>5.43 ct./kWh</b> énergie refoulée  <b>1.94 ct./kWh</b> garantie d'origine <sup>1)</sup>	<b>Non renouvelable</b> <b>4.75 ct./kWh</b>

MODÈLE 3 :* SANS COMMUNAUTÉ D'AUTO-CONSOMMATEURS MODÈLE ROMANDE ENERGIE	
<b>Solaire</b> <b>14.83 ct./kWh</b> énergie autoconsommable  <b>8.16 ct./kWh</b> énergie refoulée	<b>Non renouvelable</b> <b>4.75 ct./kWh</b>

\*Ce modèle n'est plus proposé depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

MODÈLE 4 : AVEC LA CONSTITUTION ET LA GESTION D'UNE COMMUNAUTÉ D'AUTO-CONSOMMATEURS		
<b>Solaire</b> <b>5.43 ct./kWh</b> énergie refoulée  <b>2.73 ct./kWh</b> garantie d'origine <sup>1)</sup>	<b>Eolien – Biomasse – Mini Hydro</b> <b>5.43 ct./kWh</b> énergie refoulée  <b>1.94 ct./kWh</b> garantie d'origine <sup>1)</sup>	<b>Non renouvelable</b> <b>4.75 ct./kWh</b>

POUR LES PRODUCTEURS INDÉPENDANTS DONT LA PUISSANCE DE L'INSTALLATION EST SUPÉRIEURE À 3MVA

**4.75ct./kWh**

<sup>1)</sup> La garantie d'origine est une plus-value écologique qui garantit la provenance et le moyen de production de l'énergie produite.

Le système officiel des garanties d'origine est géré par Swissgrid. Pour prétendre à la valorisation de celle-ci, votre installation doit être certifiée.

Tous les prix s'entendent hors taxes et TVA et sont mis à jour chaque année.